

09 déc 2015 -16:03

Communiqué de presse du Médiateur fédéral : avancée importante dans la politique d'intégrité fédérale

Le ministre de la Fonction publique, Steven Vandeput, et la ministre du Budget, Sophie Wilmès, lancent aujourd'hui une campagne de sensibilisation à l'intégrité et à la lutte contre la corruption dans les administrations fédérales. En cette journée internationale de lutte contre la corruption, la politique d'intégrité franchit une étape importante.

Les fonctionnaires fédéraux peuvent désormais signaler les pratiques incorrectes (irrégularité dans un marché public, détournement de biens, fraude, favoritisme) dont ils sont témoins à une personne de référence : la personne de confiance d'intégrité.

Installées au sein de chaque administration fédérale, ces personnes de confiance d'intégrité jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de leurs collègues et dans le relais des signaux vers [le Centre Intégrité du Médiateur fédéral](#). Le Centre Intégrité, créé il y a un an et demi au sein du Médiateur fédéral, est chargé d'enquêter sur ces signaux et d'offrir une protection, notamment à la personne qui signale.

Le Médiateur fédéral veillera à ce que les personnes de confiance d'intégrité disposent des moyens nécessaires pour mener à bien leur mission.

Les ministres ont également confirmé la création prochaine d'un service fédéral d'audit interne.

Un mécanisme de signalement des atteintes à l'intégrité et un service d'audit interne performants constituent deux rouages essentiels dans l'évolution de la bonne gouvernance au sein de l'administration fédérale. Ces deux outils permettront à coup sûr de renforcer la confiance du citoyen dans l'administration.

Le Médiateur fédéral est un service gratuit dont la mission est de traiter les plaintes des citoyens qui rencontrent un problème avec une administration fédérale. Indépendant, le Médiateur fédéral résout des problèmes individuels et mène des enquêtes impartiales sur le fonctionnement des administrations. Il veille au respect des droits des citoyens. Il examine également les signalements d'atteintes à l'intégrité au sein des administrations fédérales.

Photo: Alfons Boon président du SPF Budget et Contrôle de la Gestion, les médiateurs Guido Herman et Catherine De Bruecker, le ministre de la Fonction publique Steven Vandeput, la ministre du Budget Sophie Wilmès et Peter De Roeck du Bureau d'éthique et de déontologie administratives

Le Médiateur fédéral
Rue de Louvain 48 bte 6
1000 Bruxelles
Belgique
02 289 27 27
<http://www.mediateurfederal.be>

Pierre Charlot
Communication FR
0497 33 75 29
02 289 27 39
pierre.charlot@mediateurfederal.be

Herlinde Martens
Communication NL
+32 2 289 67 59
herlinde.martens@federaalombudsman.be